



## FORMATION DES PROFESSEURS - FORMULES ET TARIFS POUR L'ANNEE 2021/2022

### Inscription en 1<sup>ère</sup> année

Je, soussigné(e) ..... choisis la formule suivante :

#### 1) Internat et formation complète.

- Formule à 3600 €** en hébergement total de 9 week-ends de formation comprenant pour chaque weekend 3 repas, 1 petit déjeuner, 1 nuitée ; inclus également le stage de fin d'année de 4 jours comprenant 6 repas 4 petits déjeuners, 3 nuitées (Logement en chambre double ou triple)\*
- Je joins un chèque de réservation de 1500 € (débité le 1<sup>er</sup> août 2021) et 3 chèques de 700 € (débités le 1<sup>er</sup> octobre 2021, 1<sup>er</sup> janvier 2022 et 1<sup>er</sup> avril 2022). [Chèque à l'ordre d'EYVL](#)
- Ou bien 12 chèques de 300 euros débités chaque 1<sup>er</sup> du mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> Août 2022).
- Ou bien la somme totale

#### 2) 1/2 pension et formation complète

- Formule à 3180 € en demi-pension pour** les 9 week-ends de formation de l'école comprenant pour chaque weekend 2 repas de midi, 1 petit déjeuner ; incluant également le stage de fin d'année de 4 jours comprenant 6 repas 4 petits déjeuners, 3 nuitées (un arrangement particulier pourra se faire pour les 1/2 pension du stage d'été)
- Je joins un chèque de réservation de 1380 € (débité le 1<sup>er</sup> août 2021) et 3 chèques de 600 € (débités le 1<sup>er</sup> octobre 2021, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 2022). [Chèque à l'ordre d'EYVL](#)
- Ou bien 12 chèques de 265 euros débités chaque 1<sup>er</sup> du mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> Août 2022)
- Ou bien la somme totale
- Je souhaite un reçu comptable**

**Pour nos amis européens qui ne disposent pas de chéquier, vous pouvez procéder au virement de votre règlement sur le compte suivant :**

**Association « Yoga, les amis d'André van Lysebeth »**

58 avenue Bosquet  
75007 PARIS

IBAN : FR33 2004 1000 0119 3632 0B02 055

BIC : PSSTFRPPPAR

**Domiciliation**

La BANQUE POSTALE  
Centre Financier de Paris  
75900 PARIS CEDEX 15

**Clauses de désistement/remboursement : L'engagement du chèque de réservation reste définitivement acquis par l'EYVL. Toute année scolaire entamée est due. En cas de maladie grave justifiée par un certificat médical ou d'un déménagement rendant impossible la formation, les chèques non encaissés seront rendus au stagiaire. Dans tous les autres cas, les sommes restent dues à l'école.**

#### Cotisation obligatoire à joindre à votre inscription

- Adhésion association « Yoga, les amis d'AVL ». Joindre un chèque de 40 € à l'ordre de « Yoga, les amis AVL »
- Adhésion à la FIDHY (Fédération Inter-enseignements de Hatha Yoga). Joindre un chèque de **65 €** à l'ordre de la FIDHY

#### Abonnement facultatif

- Infos Yoga (5 numéros par an) tarif préférentiel de **22 €** - joindre un chèque à l'ordre de INFOS YOGA

#### TRANSPORT

**Je compte me rendre à la formation :**

- En transport en commun \*\*

En voiture \*\*\* (auriez-vous une ou plusieurs places disponibles dans votre véhicule : OUI (combien : .....)) NON

**ARRIVEE LE VENDREDI SOIR c'est possible hors contrat nous prévenir 8 jours avant**  
**(Chambre + petit déjeuner) : 50 € par week-end en sus**

**Attention ! Veillez à garder une copie de ce document**

Le..... Lu et approuvé + signature

\*serviettes de toilette non fournies par le centre  
\*\*toujours prévenir pour aller vous chercher à la gare  
\*\*\*parking gratuit au centre

Mise à jour le 01/06/2021